

COMMENT

ÇA MARCHE ?



Obtenez votre Pass

Vous ne possédez pas d'abonnement annuel ? Alors procurez-vous un Pass Gratuité afin de voyager en règle. **Valable du 1^{er} octobre au 31 décembre, ce titre est disponible dans nos points de vente habituels.**



La validation reste obligatoire

Que vous bénéficiiez du Pass Gratuité, du Pass&Go ou de n'importe quel abonnement, la **validation est obligatoire.** Elle permettra de mesurer l'efficacité du Pass Gratuité.



Avec le TixiPass, pas besoin de support physique !

Utilisez l'application TixiPass et recherchez le réseau Transvilles. Le titre est disponible directement sur l'application. **Pensez à valider à chaque montée, en scannant le QR Code présent dans le véhicule.**



Avec le Pass CB, votre carte bancaire devient votre ticket

Vous pouvez valider directement avec votre Carte Bancaire sur nos valideurs Pass CB disponibles dans nos véhicules. **Aucun débit ne sera effectué pendant la période de gratuité.**

Vous disposez d'un Pass&Go, Pass Elit ou d'un Pass Senior ?

Pas besoin de charger le Pass Gratuité !

Vous pouvez continuer à emprunter l'entiereté du réseau Transvilles ainsi que les 12 gares SNCF du territoire et les lignes régionales.

Les prélèvements des Pass Elit sont suspendus pendant la période de gratuité. Les personnes ayant payé leur abonnement comptant voient leurs droits prolongés de 3 mois.

Vous disposez d'un Pass Lib Mensuel, Pass City ou d'un Pass Thermes ?

Vous pouvez charger le Pass Gratuité directement sur votre carte PassPass.

Celui-ci sera valable du 1^{er} octobre au 31 décembre 2026.

Le Pass Gratuité ne permet pas d'emprunter le TER. Veuillez vous rapprocher de la SNCF pour vos trajets entre les gares du territoire.

Vous disposez d'une carte PassPass sans abonnement actif ?

Vous pouvez charger le Pass Gratuité directement sur votre carte PassPass.

Celui-ci sera valable du 1^{er} octobre au 31 décembre 2026.

Vous n'avez ni carte PassPass ni ticket ?

Utilisez l'application TixiPass ou le Pass CB pour profiter de l'offre sans avoir besoin d'un support physique.



Le Pass Gratuité ne **permet pas d'emprunter** les TER ni les lignes Régionales sur le territoire.

Nous vous conseillons de bien **conserver votre billet sans contact** et d'utiliser le même durant les 3 mois de gratuité.